

**Arrêté n° 2026-2087 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2025-2026)**

***Licence 2ème année MIASHS***

**La Présidente de l'université,**

- Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Sont nommés membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2025-2026 :

- Mme Alice Le Brigant (présidente du jury)
- Mme Corinne Perraudin
- Mme Gisella Croce
- M. Laurent Boyer

Fait à Paris, le 08/07/2026

**Christine Neau-Leduc**  
*Présidente de l'université*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*